

CANICULE DANS LES ÉCOLES-ÉTABLISSEMENTS-SERVICES : L'URGENCE NE DOIT PLUS MASQUER L'ABSENCE D'ANTICIPATION

LA CGT ÉDUC'ACTION COMMUNIQUE...

Ce jeudi 18 juin au ministère a eu lieu une rencontre avec les organisations syndicales qui confirme ce que la CGT Éduc'action dénonce depuis des années : face aux épisodes de canicule, l'institution continue de bricoler dans l'urgence au lieu de mettre en œuvre un véritable plan national de protection.

Une nouvelle fois, l'administration renvoie à des décisions **au cas par cas**, selon les préfet-ètes, les collectivités et les chef-fes d'établissement, alors même que les conditions d'accueil, de travail, de sécurité et d'examen sont déjà extrêmement dégradées dans de nombreux établissements et écoles. Cette réponse, sans cadre national clair, élude la chaîne de responsabilités (isolant les directeur·rices d'école), crée de la confusion, de l'inégalité de traitement et une forte insécurité pour les personnels comme pour les familles.

La CGT Éduc'action rappelle que les personnels et les élèves n'ont pas à subir les conséquences d'un bâti scolaire insuffisamment adapté aux fortes chaleurs, d'un manque d'équipements, ni d'une absence persistante d'anticipation. Les écoles et établissements ne peuvent pas être transformés, à chaque alerte, en lieux de gestion improvisée de crise.

Nous exigeons :

- des consignes nationales et académiques claires, applicables immédiatement ;
- la protection effective des personnels et élèves vulnérables, sans attendre des procédures interminables ;
- des décisions anticipées sur les examens ;
- la possibilité de fermeture des établissements, écoles, services lorsque les conditions de travail et de sécurité ne sont plus réunies ;
- un plan pluriannuel de rénovation thermique du bâti scolaire, doté de moyens à la hauteur des besoins.

Montreuil, le 19 juin 2026